RIASEC : R

F1301
GRUTIER / GRUTIÈRE

Emploi réglementé

Autres emplois décrits

- Chauffeur grutier / Chauffeuse grutière
- Conducteur / Conductrice de grue
- Conducteur / Conductrice de grue à benne
- Conducteur / Conductrice de grue à tour
- Conducteur / Conductrice de grue d'armement
- Conducteur / Conductrice de grue de cale
- Conducteur / Conductrice de grue marteau
- Conducteur / Conductrice de grue pylône
- Conducteur / Conductrice de grue sapine
- Conducteur / Conductrice de grue sur rails
- Conducteur grutier / Conductrice grutière
- Grutier élingueur / Grutière élingueuse

Définition

Le Grutier, acteur clé sur un chantier de construction, manœuvre la grue avec précision pour garantir la sécurité.

- Conduit la grue pour déplacer des charges lourdes sur les chantiers
- Contrôle l'état de la grue avant et après chaque utilisation
- Coordonne son activité avec les équipes au sol
- Peut installer et démonter des grues de chantier

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau CAP à Bac dans le secteur des travaux publics ou la conduite d'engins de chantier.
Un Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) des grues est obligatoire.
Le travail en hauteur nécessite de ne pas avoir le vertige.

Certifications et diplômes :

- CAP conducteur d'engins de travaux publics et carrières
- Conducteur d'engins de travaux publics
- BP conducteur d'engins : travaux publics et carrières
- Titre professionnel conducteur de grue à tour
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie B1 engins d'extraction à déplacement séquentiel
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie B2 engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R483 grues mobiles catégorie A grues mobiles à flèche treillis
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R483 grues mobiles catégorie B grues mobiles à flèche télescopique
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R487 grues à tour catégorie 1 grues à tour à montage par éléments, à flèche distributrice
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R487 grues à tour catégorie 2 grues à tour à montage par éléments, à flèche relevable
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R487 grues à tour catégorie 3 grues à tour à montage automatisé
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R490 grues de chargement
- Titre professionnel conducteur d'engins de grands terrassements

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Analyser les consignes en appréciant les difficultés du chantier
- Implanter une zone de chantier
- Elinguer, lever et distribuer une charge en respectant les emplacements prévus
- Lever des produits ou du matériel de charge lourde
- Assurer la maintenance préventive de premier niveau des équipements
- Sécuriser un équipement, un périmètre
- Contrôler la stabilité de la grue avant utilisation

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les consignes de sécurité sur chantier
- Communiquer avec les équipes au sol par radio

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Participer au montage de la grue, à sa mise en route et son réglage
- Coordonner les mouvements avec d'autres engins sur le site
- Manoeuvrer une grue en configuration hors service
- Positionner le moufle d'une grue
- Réaliser les opérations de déblocage, stabilisation sur un engin de levage
- Lever des charges
- Détecter les dysfonctionnements des installations, déterminer les causes de panne et établir les demandes d'intervention de maintenance
- Réaliser une inspection visuelle de l'engin pour vérifier son état de marche
- Respecter les règles de sécurité dont le port des EPI et la tenue vestimentaire adaptée

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Utiliser les outils numériques — Transition numérique
- Adapter et optimiser sa pratique au contexte et aux risques professionnels (gestes, postures, ergonomie)
- Adapter les méthodes de travail aux conditions météorologiques
- Gérer des situations de crise ou d'urgence
- Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI)
- Renseigner les supports de suivi d'intervention
- Rendre compte de son action, de risques ou d'anomalies au responsable
- Maintenir une concentration élevée durant les opérations

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Réduire l'empreinte environnementale de son activité — Transition écologique
- Appliquer les principes d'écoconduite — Transition écologique

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir l'esprit d'équipe

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Différents types de grues et leurs usages**
- Mise à jour des connaissances en mécanique

Normes et procédés

- Guidage d'engins de chantier
- Règles et consignes de sécurité

Techniques professionnelles

- **Techniques d'élingage**
- **Calcul de la charge maximale admissible**
- Techniques de levage et de manutention en hauteur
- Règles de stockage et de manutention des matériaux
- Procédures de montage et démontage de grue

Produits, outils et matières

- Utilisation de grue à bras
- Systèmes de contrôle électronique des grues
- Matériaux de construction

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En grande hauteur
- Manipulation d'un engin, équipement ou outil dangereux
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Sur chantier
- Travail en autonomie et en situation isolée

Horaires et durée du travail

- Travail en astreinte
- Travail en journée

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Secteurs d'activité

- Bâtiment et travaux publics (BTP)

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail